

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18.12.03 Convocation du 12.12.2003

Compte rendu affiché le 19 décembre 2003

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Danielle BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

Objet : Appel d'Offres Ouvert

Eclairage Public - Illuminations.

| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| en exercice : | 29 |
| présents | 19 |
| votants | 26 |

Présents :

M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. RODRIGUEZ, OLLIVIER,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, MARMONIER, MM. GONDELAUD, GOSSET, Mme PERRIN, M. FORGET, Mlle MILLET, M. BELLOT,

Absents représentés :

M. AUROY par M. RODRIGUEZ - Mme WYMAN par Mme BOUHEY - Mme BERRA par M. FAURE - Mme ZUILI par Mme GUERIN - M. CHRETIN par M. GONDELAUD - Mme DESVIGNES par Mlle VEYRIER - M. MACHURAT par Mlle MILLET.

Absents excusés : MM. FERNANDES, BOUREZG, Mme LABASOR.

Monsieur l'Adjoint délégué explique que le conseil municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure de passation d'un marché sur appel d'offres ouverts concernant :

Lot n°1 - d'une part, les travaux d'entretien et de maintenance sur le patrimoine **d'éclairage public** de la commune. L'entretien et la maintenance concernent 34 coffrets électriques propriété de la ville représentant la desserte de 1200 points lumineux environ.

Lot n° 2 - D'autre part, **les illuminations** de fin d'année font l'objet d'un second lot. Le marché consistera à recevoir une offre relative à la pose, à la dépose, à l'entretien des motifs en cordon lumineux, ainsi que le stockage du matériel. Dans la commune, vingt lieux sont actuellement concernés par les illuminations.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oui l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Marchés Publics,
- Considérant la nécessité de recourir à un marché sur appel d'offres ouvert pour attribuer les lots "*Entretien d'Eclairage Public*" et "*Illuminations*" non délégués par le commune au SIGERLY,
- Décide de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert pour l'attribution des lots relatifs à 3 et aux *illuminations* définis ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 18 décembre 2003

Le MAIRE
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire

compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 29 décembre 2003

- de la publication 30 décembre 2003

Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, 29 décembre 2003